

Eure-et-Loir → Actualité

TRANSPORT ■ Le président de la SNCF a visité le pôle gare de Chartres, hier
« Un exemple qui servira de référence »

C'est avec une certaine fierté que Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres Métropole, et Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir et conseiller municipal en charge du pôle gare, ont fait découvrir, hier matin, les aménagements du pôle gare de Chartres au président du groupe SNCF, Jean-Pierre Farandou.

Laurence Franceschina

Également accompagné de Philippe Fournié, vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire délégué aux mobilités, aux transports et aux intermodalités, il a visité le hall du bâtiment voyageurs, le parvis de la place Pierre-Sémerard, la passerelle, la plate-forme multimodale, mais aussi la nouvelle salle sportive et culturelle Le Colisée et le parking attenant géré par Q-Park.

« La gare est un élément fédérateur de notre ville », a rappelé Jean-Pierre Gorges en soulignant que 10.000 voyageurs y passent matin et soir. La plate-forme multimodale, voisine du Colisée, entrera en service cet été et accueillera



FERROVIAIRE. Jean-Pierre Farandou (3^e à gauche) s'est dit « bluffé » par le pôle gare de Chartres.

une quarantaine de bus.

Vingt ans de travaux ont été nécessaires pour boucler ce titanesque chantier, mené de front par les élus avec les équipes de SNCF mobilités, SNCF réseaux ainsi que de Gares et connexions Centre-Ouest.

Consensus

« On a passé notre temps à résoudre des problèmes, tous les jours, a souligné Daniel Guéret. On a réussi

à obtenir un consensus politique et à s'y tenir. Et le personnel de la SNCF s'est totalement investi dans ce projet. »

Jean-Pierre Farandou s'est dit « bluffé » par les réalisations chartraises, « très spectaculaires : on touche du doigt l'intermodalité à travers cette gare conçue comme un lieu de centralité ».

Le directeur du groupe

SNCF considère le pôle gare de Chartres comme « l'un des projets les plus visionnaires en France. Un exemple qui servira de référence, je pense ».

Jean-Pierre Farandou a conclu sa visite par un échange avec Philippe Fournié. Le vice-président de la Région a notamment abordé le projet d'un nouveau centre de maintenance à Chartres, dans quelques années. ■

SANTÉ
Amiante dans les écoles : le cri d'alarme de deux syndicats

Après avoir réalisé une enquête sur la présence d'amiante dans des bâtiments scolaires en Eure-et-Loir, deux syndicats, la CGT éducation 28 et SUD éducation 28, partagent un premier diagnostic.

« Nous avons lancé, en novembre, une grande enquête départementale pour collecter le dossier technique amiante (le DTA, NDLR) de chaque établissement scolaire, qui liste les points d'amiante présents dans les bâtiments », explique Thibaut Lemièrre, secrétaire adjoint de la CGT éducation 28.

Ce syndicaliste rappelle que l'amiante « est un cancérigène très important car sans effet de seuil ». Autrement dit, il n'y a pas besoin d'un taux minimum d'empoussièrément ou d'une durée d'exposition pour provoquer un cancer.

Thibaut Lemièrre dénonce « un manque de transparence » de la part de certaines collectivités territoriales du département, qui n'ont pas répondu à cette enquête : « Nous avons eu près de 45 % de retour sur l'ensemble des établissements scolaires. » Les deux syndicats expliquent avoir récolté l'intégralité des DTA des lycées et collèges

d'Eure-et-Loir, mais pas des écoles primaires, élémentaires et maternelles : « Seuls un peu plus d'un tiers ont répondu. »

« Très inquiets »

Après avoir dressé un bilan des dossiers qui leur sont parvenus, les deux syndicats dressent le constat suivant : « 70 % des établissements scolaires d'Eure-et-Loir contiennent de l'amiante, dont les trois quarts en état dégradé. » Thibaut Lemièrre souligne : « Nous sommes très inquiets. »

« Si l'on est exposé à de l'amiante, on doit pouvoir le savoir et en parler en consultation générale », ajoute Gwenn Quemener, de SUD éducation 28.

La CGT éducation 28 et SUD éducation 28 déplorent « un manque de formation sur la dangerosité que cela représente » et souhaitent le retrait de l'amiante présent dans les écoles, mais également « la mise en place de diagnostics réellement performants » et un accès aux DTA qui, estime Thibaut Lemièrre, devrait être communiqué au regard « de l'obligation d'information pour tous les usagers de locaux scolaires ». ■

Violette Pezin
violette.pezin@centrefrance.com

#StopHPV

LA LIQUE
CONTRE LE CANCER

**GÉNÉRATION VACCINÉE
GÉNÉRATION PROTÉGÉE**

Dès 11 ans, pour les filles et les garçons, la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) contribue à protéger toute une génération contre le cancer.